

LFSA

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

N°21

JUIN 2025

www.lafertesaintaubin.fr

ANIMATION SOCIALE
**Installation de
2 neurologues au pôle Santé**

ACTUALITÉS
Listes électorales



4

ACTUALITÉS

7

ANIMATION
SOCIALE ET
SOLIDARITÉ

10

OPÉRATION
CŒUR DE VILLE



DOSSIER

8



Un été riche
EN ANIMATIONS !

Ce mois-ci dans LFSA

- 4 Actualités
- 7 Animation sociale

8 **DOSSIER**
Un été riche
en animations

- 10 Opération cœur de ville
- 12 Environnement
- 13 Tribunes
- 14 Conseil Municipal
- 16 Agenda



Vers un été festif!

Chères Fertésiennes, chers Fertésiens,

Au revoir les journées grises et vive la période estivale qui s'annonce pleine de promesses et de festivités. Cet été, notre commune s'anima au rythme des événements, des rencontres et des moments de partage qui nous rassemblent. Outre les estivales du Cosson du 15 juillet au 2 août et son programme riche et varié qui saura ravir tous les goûts, nous accueillerons le Cocorico des 11 au 13 juillet, un événement emblématique qui met à l'honneur notre commune pour lequel une distribution de places gratuites pour des habitants sera effectuée par tirage au sort. Nous assisterons également au Feu d'artifice le 14 juillet, un moment magique qui illuminera notre ciel et émerveillera petits et grands. Ce spectacle pyrotechnique, qui se déroulera au château, sera une belle façon de clôturer une journée de festivités et de convivialité avec la cérémonie et la retraite aux flambeaux.

Ne manquez pas aussi le banquet républicain le 13 juillet, un moment de partage et de solidarité qui célèbre les valeurs de notre République. Venez nombreux pour déguster un repas préparé avec soin par le comité des Fêtes et pour échanger autour de la table, dans une ambiance chaleureuse et festive mais aussi écouter l'Harmonie municipale.

Pour sa 3^{ème} édition, nous retrouverons la très attendue Fête Solognote le 9 août au champ fleuri. Je vous invite à ne pas manquer le vide-grenier des Amis de la Fête qui se tiendra le 15 août. Cette manifestation est une belle opportunité pour chiner des trésors et donner une seconde vie à des objets tout en profitant de l'effervescence estivale. C'est aussi un moment parfait pour échanger et tisser des liens au sein de notre belle commune.

Enfin, le 31 août, au cosson, se tiendra le 10^{ème} anniversaire du Club RN20 qui prépare déjà une journée riche en surprise.

J'espère vous voir nombreux à ces événements qui rythmeront notre été, car c'est ensemble que nous faisons vivre notre commune et que nous célébrons notre identité. Je tiens aussi à remercier le personnel communal et les associations qui s'investissent pour animer notre ville. Je vous souhaite à tous été joyeux et ensoleillé, et je suis impatiente de partager ces moments festifs avec vous. Bel été à tous !

Katia BAILLY,
Maire de La Ferté Saint-Aubin



LFSA Magazine municipal des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n°21, juin 2025, édité en 3 600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, place Charles de Gaulle, B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin – Tél. 02 38 64 83 81 – Site : www.lafertesaintaubin.fr – Courriel : mairie@lafertesaintaubin.fr – Directeur de la publication : Katia Bailly – Crédit photos : Mairie, iStock, AdobeStock – Réalisation : Ze-Com – Impression : Addigraphic – Dépôt légal : Janvier 2025 – ISSN 2552-5913



Nouvelles activités fertésiennes



Valentine

Graphiste et illustratrice indépendante, Valentine met son talent au service des entreprises comme des particuliers. Diplômée de l'ESAD Orléans (École d'Art et Design), elle accompagne les professionnels dans la création de leur identité visuelle (logo, charte graphique, supports de communication ou encore éléments décoratifs personnalisés pour leur commerce), afin de valoriser au mieux leur image de marque. Elle propose également des créations sur mesure pour les particuliers (portraits illustrés, dessins d'animaux ou de maisons, papeterie de mariage ou d'anniversaire, objets déco).

+ 06 46 69 14 60
Valentine.graphiste@gmail.com

État-civil

Ils sont nés :

- Zoé MÉTREAU, le 28 mars
- Serena TOUZÉ, le 29 mars
- Ellie ABDOU, le 31 mars

Ils se sont mariés :

- Virginie TALOIS et Franck ROSOL, le 29 mars
- Frédéric TOURNEREAU et Karine GUILLOT, le 5 avril
- Françoise PINAULT et André MICHENET, le 12 avril
- Marvin BEAUME et Laura MARIN, le 12 avril

Ils nous ont quittés :

- Michel ROUSSEAU-VERGIER, 70 ans, le 23 janvier
- Bernard GOHIER, 77 ans,

le 1^{er} mars

- Alain GONNIN, 62 ans, le 03 mars
- Roger MARQUANT, 69 ans, le 08 mars
- Jacky ALPHONSE, 69 ans, le 12 mars
- Jacques GITTON, 77 ans, le 26 mars
- Michel SOWTYS, 72 ans, le 3 avril
- Yves MANQUAT, 86 ans, le 15 avril
- Marylène TOUPENSE, 73 ans, le 24 avril
- Chantal de BODMAN née ANCEL, 88 ans, le 26 avril
- Annie AMÉ née BARBIER, 96 ans, le 1^{er} mai
- Joël REFAIT, 74 ans, le 02 mai
- Claire THIBAUDAT, 87 ans, le 5 mai
- Ginette TELLA, 80 ans, le 12 mai
- Jacques MORIN, 97 ans, le 15 mai

Listes électorales de LFSA

Pour s'inscrire ou faire un changement d'adresse sur les listes électorales, vous pouvez faire la démarche en ligne sur « service public.fr » ou en vous présentant au service citoyenneté de la mairie avec les pièces suivantes :

- Votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- 1 justificatif de domicile récent (moins d'un an) facture de téléphone fixe box, électricité, déclaration d'impôt.

+ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service de la « Citoyenneté » soit par téléphone au 02.38.64.81.83 aux horaires d'ouverture de la Mairie, soit par courriel à citoyennete@lafertesaintaubin.fr.

Les Services d'Aide et de Soins à Domicile de l'ASAD ont déménagé



Depuis le 21 mai 2025, toute l'équipe de l'Association de Soins et d'Aides à Domicile vous accueille dans leurs nouveaux locaux situés au 30 rue Charles Pierre. Leur téléphone et leur adresse mail restent inchangés.

+ Service d'Aide à Domicile :
02 38 76 00 41
saad.laferte@asad45.fr
Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
02 38 76 09 02
ssiad.laferte@asad45.fr

Comité des Fêtes

Les festivités du Comité des Fêtes sont ouvertes !

Dimanche 4 mai dernier a eu lieu la Fête de Printemps. Malgré une météo capricieuse, les visiteurs étaient en rendez-vous pour chiner dans les allées, avec une centaine d'exposants installés pour l'occasion.

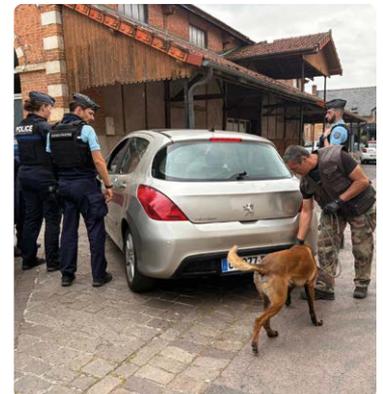
Nous remercions les associations locales, toujours fidèles à l'invitation, pour proposer leurs ventes comme Jardin et Vie, ou les célèbres crêpes de Tel est Ton Combat mais aussi des animations avec le Garbeau Solognot et la Protection Civile. Deux concessionnaires ont pu compléter la fête cette année, les Familles GORIN et BLAY, en exposant une dizaine de véhicules neufs sur le champ de Foire, pour le plaisir des visiteurs.

Cette journée a été animée en musique par le groupe Cosy Swing Factory accompagnée d'une artiste échassière. Les attractions de la fête foraine ont été appréciées par petits et grands durant tout le week-end, sur la place de la mairie.

Opération de surveillance

Une opération de surveillance renforcée a été menée sur le terrain avec la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale de La Ferté Saint-Aubin. Notre équipe était mobilisée pour assurer une présence dissuasive et veiller à la tranquillité publique, accompagnée du chien de détection.

Merci à tous les partenaires engagés pour cette occasion coordonnée au service de la sécurité de nos concitoyens.



CLIC relais entour'age

Il devient parfois difficile pour une personne âgée de rester à domicile : le ménage, les courses, la confection des repas, la toilette, tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent parfois être difficile à assurer. Il existe de nombreux services qui facilitent le maintien à domicile : aides ménagères, service de soins, portage de repas, téléassistance, etc... Pour répondre à ces problématiques vous pouvez contacter le CLIC qui est un service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Il a pour objectif d'informer, d'orienter et d'évaluer les situations dans le but de répondre aux différents besoins.

Le CLIC est également à l'initiative d'actions de prévention, sous forme d'ateliers, de conférence avec divers thèmes tels que : l'accès aux droits, la santé, l'alimentation, la sécurité routière, le bien-être...

+ 02.38.44.90.20 ou par mail relais.entourage@gmail.com

Parcours de santé... en avant la régénération naturelle de la forêt !

La régénération naturelle des forêts est un processus écologique qui conduit au rétablissement et à la récupération d'un écosystème forestier. C'est la faculté d'une forêt à se reconstituer spontanément, après enlèvement de tout ou partie du couvert forestier que ce soit par coupes définitives, des coupes partielles ou la création de bouquets de lumière.

Constatant un dépérissement du boisement du parcours de santé, il est proposé d'isoler des secteurs par rotation pour régénérer naturellement la forêt. En moyenne, il faut 7 années pour rouvrir un secteur. Il sera proposé d'isoler des secteurs tous les 3 ans en commençant cette année par celui hachuré en rouge sur le plan.



86^e semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à Orléans en 2025

informations et appel à bénévoles

Orléans et sa région accueilleront du **3 au 10 août 2025** la 86^e semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme. À cette occasion, plusieurs milliers d'amoureux du vélo venus de toute la France et de l'étranger se retrouveront le temps d'une semaine pour découvrir le Centre-Val de Loire au gré des circuits imaginés par les organisateurs. Outre des parcours route, VTT et Gravel, l'organisation proposera aussi des animations, des excursions, des randonnées pédestres, des « cyclo-découvertes » ...

Comme tous les habitants de la région, les Fertésiens sont cordialement invités à s'associer à cette manifestation :

- En rejoignant l'équipe de bénévoles en charge de l'organisation : gestion des points d'accueil, assistants de parcours, secouristes... Il y en a pour tous les goûts !
- En décorant leurs maisons et jardins sur le thème du vélo : **passage des cyclotouristes à La Ferté Saint-Aubin le jeudi 7 août.**
- En hébergeant un ou plusieurs participants : une chambre ou un studio libres peuvent être mis à disposition contre rémunération. L'occasion pour les cyclotouristes de partager leurs impressions au quotidien avec les habitants.
- Ou tout simplement en enfourchant leur vélo pour profiter des circuits : inscription à la semaine complète ou à la journée grâce au « pass découverte » !

Informations pratiques



Renseignements et inscriptions des participants, bénévoles et hébergeurs sur le site internet de l'événement : www.sf2025-orleans.fr
Téléphone : 07 86 88 40 99
Courriel : cosfic2025.orleans@gmail.com

La MASS et le CCAS à Festiv'Asso

Venez retrouver l'équipe de la MASS sur leur stand à Festiv'Asso le samedi 6 septembre !

Ce sera l'occasion d'échanger sur la reprise des Loisirs Pour Tous, les programmes d'animation, les nouveautés de la Ludothèque, mais aussi pour les aînés de s'inscrire aux activités physiques adaptées. Ce moment est aussi pour vous celui où vous pouvez nous transmettre vos envies d'activités pour cette nouvelle année.

La MASS et la ludothèque en mode été

La ludothèque ouvre ses portes, du **7 au 11 juillet** et du **18 au 29 août** pour des moments de jeux inoubliables ! Vous pourrez venir partager des temps de jeux sur place en familles, amis..., ainsi que profiter du prêt et retour des jeux, **les lundis, mercredis et jeudis de 14 h à 17 h, et les mardis et vendredis de 10 h à 12 h**

L'équipe de la MASS — composée de l'animation Loisirs pour tous et de la ludothèque — prend la route et s'installe aux Estivales du Cosson durant le mois de juillet. Fidèle à son esprit ludique et créatif, elle proposera une série d'activités ouvertes à tous, pour profiter pleinement des beaux jours. Venez faire des bulles de savon extravagantes. Une invitation à la rêverie et à l'émerveillement, irrésistible pour les petits comme pour les grands.

Cette animation sera proposée par « l'Association Jonglargonne » le **mercredi 16 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le jeudi 17 juillet de 15 h à 18 h.** « L'Association Wellouëj » vous proposera une animation casse-tête et jeux de patience : le **mercredi 30 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le jeudi 31 juillet de 15 h à 18 h 30.** Plus de 5 valises remplies de jeux vous attendent pour faire chauffer vos neurones.

- **Et n'oubliez pas, la Ludothèque reprendra ses horaires habituels dès le lundi 1^{er} septembre.** Lundi et mardi de 16 h 30 à 18 h et le mercredi de 14 h à 18 h 30. Les jeux sont en effervescences, alors venez vite les retrouver !
Et les Loisirs Pour Tous reprendront en septembre.

Installation de 2 neurologues au pôle Santé

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée des Dr Hélène-Marie LANOISELEE et Dr Maud PALLIX-GUYOT, neurologues expérimentées. Au sein du pôle santé, les Dr LANOISELEE et Dr PALLIX-GUYOT seront en mesure d'offrir un suivi médical adapté à chaque patient. Elles offrent des consultations personnalisées pour établir des diagnostics précis et proposer des plans de traitement spécifiques. Une activité d'électroneuromyographie (EMG) est proposé par chacune d'entre elles.

Elles vous adressent ce message : « Nous remercions la ville de La Ferté Saint-Aubin et les collègues du Pôle Santé pour leur accueil chaleureux, leur aide et leur disponibilité dans la mise en place de ce projet. Nous avons à cœur de contribuer activement à l'amélioration de la qualité des soins neurologiques dans le secteur de la Ferté Saint-Aubin et ses alentours.

Nous sommes ravies de débiter cette nouvelle aventure ! »



➤ **Pour plus d'informations
ou pour prendre rendez-vous,
contactez le 02 46 91 54 64 ou
sur le site polesante-lfsa.fr**

Registre Plan Grand Froid Canicule

AFPAPH
Association Française des Professionnels
pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées



Vous êtes domicilié(e) à La Ferté Saint Aubin, vous avez 65 ans et plus, vous êtes adulte handicapé ou isolé ; vous pouvez à tout moment de l'année vous inscrire sur ce registre auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En cas de déclenchement d'une alerte canicule ou grand-froid par la préfecture, vous bénéficierez alors d'une attention toute particulière de la part des agents du CCAS.

➤ **Renseignements : CCAS – 45, rue Hippolyte Martin,
02.38.64.61.36 ou mass@lafertesaintaubin.fr**

Horaires d'été de la MASS

Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août,
la MASS fonctionnera avec ses horaires d'été !

Nous serons ouverts :

Le lundi de 13 h 30 à 17 h

Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Reprise des horaires classiques le lundi 1^{er} septembre !

Venez jouer au Scrabble à la MASS



Chaque vendredi, la MASS vous invite à un événement ludique qui ravira les amateurs de mots : des parties de Scrabble se tiennent de 14 h à 16 h. Ce moment de partage et de convivialité est entièrement gratuit. Et pour ceux qui préfèrent : Rummikub, Skyjo et autres nouveautés sont aussi présents !

Voyage des Aînés : Une Journée Inoubliable au Cœur de Paris !

Cette journée sera l'occasion de découvrir le Sénat à travers une visite guidée, suivie d'un déjeuner sur place, avant de se terminer par une agréable promenade dans le prestigieux Jardin du Luxembourg.

➤ **Les inscriptions se feront au CCAS 02 38
64 61 36, du 26 août au 23 septembre ainsi
qu'à Festiv'asso, le samedi 6 septembre.
Une participation de 15 € par personne est
demandée.**

**Votre carte d'identité vous sera demandée :
assurez-vous qu'elle soit toujours valide !**

Un été riche EN ANIMATIONS !

Trois jours de fête au cœur d'un site historique, ça vous dit ? Le festival Cocorico Electro revient les 11, 12 et 13 juillet 2025 !



Le Cocorico Electro s'apprête à faire vibrer, une fois encore, la cour du somptueux Château de la Ferté Saint Aubin. Du vendredi 11 au dimanche 13 juillet 2025, le festival mêlera musique électro et patrimoine français dans une ambiance unique, juste avant la fête nationale.

Avec 24 000 festivaliers attendus, ce rendez-vous annuel apporte cette année encore une attention particulière à la qualité de sa programmation. Kungs, Bon Entendeur, Polo & Pan, Vini Vici, Gamper & Dadoni, Irène Drésel, Bennett ou encore Busy P sont attendus sur la scène château.

Au-delà de la musique, l'événement, fidèle à son esprit « bons vivants », met à l'honneur l'art de vivre à la française à travers ses bars et stands de restauration : vins et bières locales, côtes de bœuf ou encore camemberts rôtis seront au rendez-vous... Nouveauté 2025, les magnifiques véhicules colorés In Cocktail We Truck rejoignent l'aventure pour vous faire découvrir ses cocktails locaux et insolites.

Le Cocorico Electro vous réserve une autre belle surprise avec la création d'un tout nouvel espace bien-être, véritable havre de paix au cœur du festival : maquillage et paillettes, tatouage, massages... Et pour terminer la soirée en toute sécurité, profitez des navettes REMI à un prix attractif ou dormez sur place (au camping du Cosson situé à seulement 200m du festival).



Informations pratiques

Fermeture partielle dans le sens Sud/Nord de la RD2020 durant les heures d'affluence du public :

- 18 h – 22 h le vendredi et le samedi
 - 16 h – 20 h le dimanche
- Fermeture complète de la RD2020 (deux sens de circulation) pour favoriser la sortie du public
- 1 h 30 – 03 h

⊕ Les horaires seront modifiés selon affluence du public et circulation.

Points de fermeture

- Croisement RD2020/Boulevard Foch (Filtrage centre-ville et déviation véhicules Hors gabarit)
- Stationnement interdit côté Nord du Boulevard pour faciliter la circulation
- Croisement RD2020/Rue Masséna (Déviation de tous les véhicules)



2 jours de fête nationale avec la Municipalité et le Comité des Fêtes



Place à la deuxième édition du **banquet républicain, le dimanche 13 juillet, sur la place de la mairie à 19h**. Une nouvelle fois, nous vous proposons de vous rassembler autour des tables de banquet dans un moment festif et convivial, en apportant vos paniers repas à partager en famille, entre amis. L'association proposera buvette, barbe à papa, desserts mais surtout un cochon grillé et frites. Le tout accompagné en musique par un concert de l'harmonie municipale, suivi d'une animation musicale qui fera vibrer la soirée jusqu'au bout de la nuit.

- **Le lundi 14 juillet à 10 h 30 place de la mairie**, vous pourrez assister à la cérémonie officielle avec revue de Corps des Sapeurs-Pompiers, ainsi que la remise des médailles, suivie d'un vin d'honneur dans la salle des mariages.
- **Distribution des lampions à 21 h 30 à la Maison de la Musique** suivi de **la retraite aux flambeaux à 22 h**. Déambulation jusqu'au Château avec la participation musicale des percussions de l'harmonie municipale.
- **23 h tir du feu d'artifice sonorisé au Château**, sous réserve de l'accord préfectoral et d'une météo favorable.



Les Estivales du Cosson : le rendez-vous incontournable de l'été !

Chaque été, la ville vibre au rythme des Estivales du Cosson, un événement devenu incontournable au fil des années. **Du 15 juillet au 2 août**, petits et grands sont invités à profiter d'un programme riche en animations et festivités en plein cœur de la ville.

Au programme cette année : des concerts pour tous les goûts, avec notamment une soirée animée par DJ Loonyz, un concert de jazz caribéen aux sonorités ensoleillées, une performance de l'Ensemble National de Reggae, un concert folk avec La P'tite Boutique, sans oublier une soirée cinéma en plein air pour profiter de la douceur estivale sous les étoiles.

Les gourmands ne seront pas en reste avec la présence de la buvette de l'Antre des Gourmets, qui proposera sur place de quoi se restaurer et se rafraîchir tout au long de l'événement.

Ambiance conviviale, musique, culture et détente seront au rendez-vous !

3^{ème} édition de la Fête Solognote avec un nouveau quartier à l'honneur pour 2025 !

Rendez-vous sur le site du Champ Fleuri (rue Basse) pour la grande Fête Solognote qui se déroulera le samedi 9 août. Venez dès 17 h faire un tour sur le marché nocturne avec une vingtaine d'artisans, commerçants ainsi que d'autres animations comme la structure gonflable ou les ballades en 2CV.

Dès 20 h la soirée débutera avec un chanteur, avant d'ouvrir le bal populaire de DJ SEB ANIMATION vers 21 h 30. Sur place, restauration rapide/buvette par le comité des fêtes et bien d'autres animations.

Opération Cœur de Ville

C'EST PARTI !

Après plusieurs mois d'études et de concertation, l'heure est venue de lancer les premiers travaux de requalification du centre-ville. Zoom sur les premières étapes de ce grand projet.

Automne 2025

Démolition de l'habitation située au 40 rue Général Leclerc

La déconstruction de cette maison, qui fait partie de l'ensemble immobilier dit « La Graineterie » acquis par la commune en 2022, est un prérequis aux chantiers à suivre tels que la requalification de la RD2020 et la création de la nouvelle rue. Dans un premier temps, un parking provisoire en calcaire sera réalisé dans la cour située à l'arrière, pour proposer une offre de stationnement alternative lorsque les travaux du parking de l'office de tourisme débiteront. Le chantier de démolition se déroulera après l'été afin de limiter l'impact des nuisances (bruit, poussière...) sur les terrasses des restaurants situés à proximité.

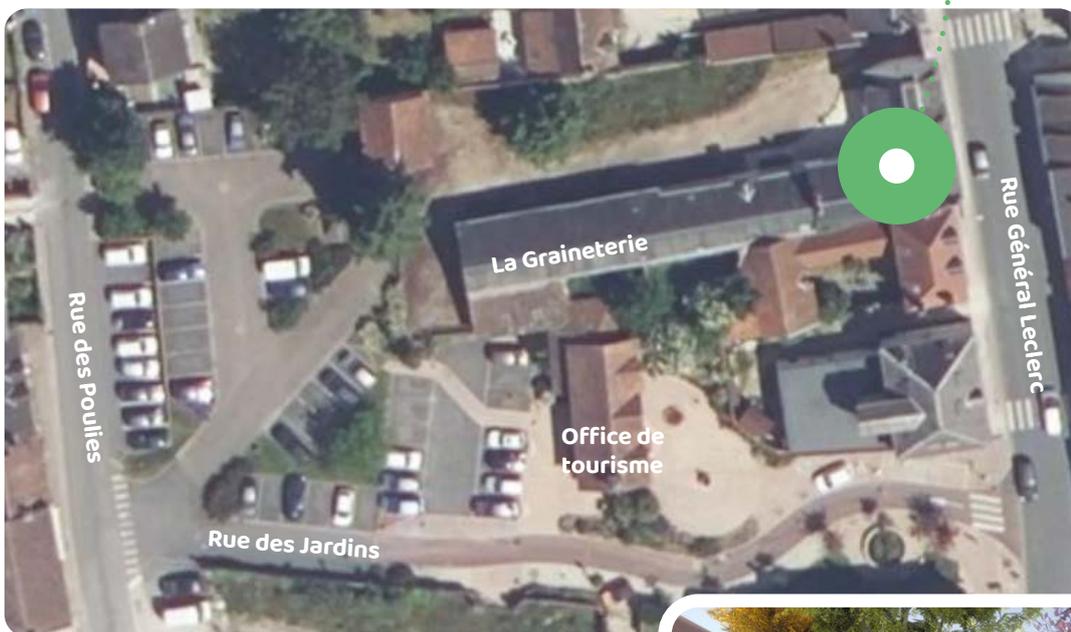


Fin 2025 /
Début 2026

La Halle aux Grains

Construit en 1869, cet édifice emblématique de la commune, légué par Monsieur Boch, va connaître une véritable cure de jouvence. Charpente, toiture, menuiseries, maçonneries, ouvertures, isolation, chauffage, ventilation... Tout y passera ! Le chantier, dont la demande de Permis de Construire a été déposée mi-mai 2025, est estimé à hauteur de 1 153 000,00€ HT, et bénéficie d'ores et déjà de subventions de la part de l'État (200 000,00€) et du Conseil Départemental du Loiret (80 000,00€). La réfection de la place de la Halle quant à elle devrait suivre courant 2026.

HABITATION À DÉMOLIR



À terme, une nouvelle rue permettra de desservir le futur équipement public de la Graineterie* et les parkings situés à l'arrière. Contrairement à aujourd'hui, il sera possible de rejoindre la rue Général Leclerc directement par la rue des Jardins qui changera de sens de circulation.

* À la suite de l'étude de programmation achevée en 2024, une consultation a été lancée fin mai 2025 pour retenir l'architecte qui sera chargé de la transformation de la Graineterie en équipement polyvalent. Plus d'infos à venir...



Vue de la nouvelle rue depuis la rue Général Leclerc

Informations Pratiques

Retrouvez le détail du projet sur le site internet de la Ville :
www.lafertesaintaubin.fr/operation-coeur-de-ville

Environnement

Coup de neuf pour la boîte à dons !

Durant les vacances d'avril, l'Association LFéSA Transition accompagnée des jeunes de la Maison de la Courtille ont donné un coup de neuf à la boîte à dons. Pour rappel cette armoire a vu le jour en novembre 2021 dans la cour de la Maison des Jeunes, rue Aristide Briand. Ce projet issu de la collaboration entre les jeunes de la Commune et l'association a pour principe de déposer, prendre ou échanger des petits objets en bon état. On compte sur vous pour respecter les consignes : pas de vêtement, pas d'encombrant et si ça ne rentre pas dans la boîte, on ne dépose pas !

Le partage et l'échange en sont les maîtres mots. Alors, à vous de jouer, ne jetez plus et donnez !



Encore et toujours des cacas de chien !

Comme déjà évoqué à multiples reprises, les déjections canines sont toujours là ! Pour rappel, par respect pour autrui et par mesure d'hygiène tout propriétaire est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son chien, elles sont interdites :

- Sur les voies publiques,
- Sur les trottoirs,
- Dans les espaces de jeux pour enfants
- Dans les espaces verts : parcs et massifs de fleurs. Rien de plus désagréable que de planter des fleurs et de mettre la main dans un caca de chien !

L'amende pour non ramassage de déjections canines peut aller jusqu'à 750 € d'amende selon l'article R 541-76-1 du Code de l'Environnement et l'article R 634-2 du Code Pénal. Afin de faire respecter cette réglementation, la Police Municipale va intensifier ses actions de prévention et/ou de répression.

Alors propriétaires, s'il vous plaît, pensez aux autres et ramassez les crottes de votre animal de compagnie.

Gestion des risques majeurs : un exercice formateur pour renforcer la coopération entre communes

Le mardi 6 mai, la ville de La Ferté Saint-Aubin a participé à un exercice intercommunal de gestion de crise mobilisant plus d'une trentaine de personnes, élus, agents, membres de la Préfecture et du service départemental d'incendie et de secours, autour d'un scénario de feu de forêt. Cet exercice a permis d'essayer la nouvelle organisation pensée par le bureau d'études Numérisk, mandaté par la Communauté de Communes des Portes de Sologne afin de créer le Plan Intercommunal de sauvegarde (PICS) et de mettre à jour et/ou créer les Plan Communaux de Sauvegarde (PCS) de ses 7 communes. Cette mise en situation a également permis de tester la coordination entre les communes en situation de crise mais aussi d'utiliser la plateforme partagée mise à disposition par Numérisk, véritable outil numérique conçu pour gérer efficacement les crises à l'échelle d'un territoire. La journée s'est terminée par la signature des 7 communes des conventions permettant le partage des données, des biens et des moyens nécessaires à la gestion d'une crise.

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Ces derniers mois sont marqués par des événements significatifs pour notre commune, notamment la décision de l'Éducation Nationale de fermer une classe dans une école sans concertation préalable et malgré un courrier de Madame le Maire exprimant ses vives inquiétudes quant à cette fermeture. Cette nouvelle a suscité des inquiétudes légitimes parmi les parents, les enseignants et les élus de la majorité. Nous tenons à exprimer notre soutien à toutes les familles concernées et à réaffirmer notre engagement en faveur d'un service public éducatif de qualité. L'éducation est un pilier fondamental de notre société, et nous continuerons à défendre l'importance de maintenir des classes suffisamment nombreuses pour garantir un accompagnement optimal de nos enfants au-delà de la logique comptable présentée par l'Éducation Nationale. Nous réfutons ce seul argument qui fragilise les écoles publiques et qui est en déconnexion avec les besoins identifiés localement. En ce sens, d'ailleurs, nous saluons positivement le protocole signé par l'Association des Maires de France, le ministère de l'Éducation Nationale et le ministère des Sports qui a pour objectif notamment de promouvoir une meilleure coopération entre les services académiques et les Maires et qui permettrait, le cas échéant, d'avoir une vision sur 3 années scolaires. Parallèlement à ce défi, nous sommes fiers de vous faire part de l'une de nos réalisations notables : la réhabilitation de la Cité Petit. Héritée en 1914 avec des conditions précises, cette ancienne cité a été entièrement rénovée

pour répondre aux besoins actuels tout en respectant son histoire et sa vocation sociale. Composée aujourd'hui de 10 logements, cette cité est désormais gérée par notre Centre Communal d'Action Sociale, garantissant ainsi que le legs de cette cité soit utilisé dans un esprit de solidarité et d'accessibilité.

Ce projet emblématique traduit notre engagement en faveur de l'habitat accessible et de la solidarité. Nous croyons fermement que chaque citoyen mérite un logement décent et adapté à ses besoins. En réhabilitant la Cité Petit, nous avons souhaité offrir à des familles et à des personnes en difficulté un cadre de vie agréable tout en préservant la mémoire de notre patrimoine et à son donateur, Augustin Charles Emile PETIT.

De plus, nous sommes en train d'élaborer le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en collaboration avec divers acteurs locaux. Ce projet vise à renforcer la sécurité de notre commune, à prévenir la délinquance et à promouvoir la cohabitation harmonieuse entre tous. Nous sommes convaincus que la proximité et la concertation sont essentielles pour construire un environnement sûr et accueillant pour tous.

Ensemble, continuons à faire avancer notre commune vers un avenir où la solidarité, l'éducation et le bien-être de tous sont au cœur de nos actions !

Fertesiens, Fertesiennes, nous restons à votre écoute.
cerf.laferte@gmail.com

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Non à une nouvelle fermeture de classe !

Nous avons appris la fermeture d'une classe à l'école des Sablons pour l'année scolaire 2025/2026. Ce sera la quatrième fermeture en seulement trois ans !

Le résultat d'un manque de volontarisme politique en matière de logement ...

L'Inspection académique justifie ces fermetures de classe par la diminution du nombre d'enfants dans notre commune. Mais quels sont la stratégie et les objectifs de la majorité en matière de logement ? Cette politique doit être interrogée. Il est temps de travailler sur la concrétisation d'un développement raisonnée de notre ville en matière de démographie, en assurant notamment à de jeunes couples la possibilité de s'installer des prix abordables. Il en va ensuite de la survie de nos commerces, de nos associations, et de tant d'autres services à la population.

... et le résultat d'une logique comptable à dénoncer.

Les fermetures de classes sont donc justifiées par la diminution du nombre d'élèves par classe. Mais avoir moins d'élèves par classe, c'est une chance ! Moins il y a d'élèves par classe, meilleures sont leurs conditions d'apprentissage. Nous nous opposons à cette logique purement comptable, logique qui ne devrait pas avoir cours quand il s'agit de l'éducation de nos enfants. Nos élèves ont droit à un service public de qualité.

Les élus doivent s'y opposer fermement !

En avril 2023, Constance de Pélichy, alors maire, avait pris acte de la fermeture de deux classes pour l'année 2023/2024, en affirmant qu'il serait hors de question d'en accepter une troisième ; celle-ci est pourtant intervenue l'année suivante ! C'était l'échec d'une stratégie qui consistait à ne pas se battre pour maintenir nos classes. La quatrième fermeture qui se profile l'illustre à nouveau. C'est pourquoi nous avons demandé lors du conseil municipal d'avril que les élus de la majorité se mobilisent enfin avec les parents d'élèves et les équipes éducatives pour s'opposer à cette fermeture, notamment à travers le vote d'une motion. Après une fin de non-recevoir, nous avons finalement obtenu gain de cause. Une motion reprenant nos arguments a ainsi été votée lors du conseil municipal du 21 mai.

Ne plus avoir de fermetures de classes pour permettre à nos enfants d'avoir les meilleures conditions d'apprentissage possibles est un travail de longue haleine et doit être une priorité. Ces fermetures de classes sont un symptôme inquiétant sur le niveau de développement de notre ville et un préjudice durable pour nos enfants.

**Gabrielle Bremond, Manuela Chartier,
Jean-Frédéric Ouvry, Steve Renard**
unevillepourtous@yahoo.fr

COMPTE RENDU DES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 5 MARS ET DU 2 AVRIL 2025

SÉANCE PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 109

Vote des taux de fiscalité 2025

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans. Considérant que l'équilibre du budget 2025 ne nécessite pas d'augmentation des taux des taxes locales municipales, et que par conséquent le conseil municipal souhaite maintenir les taux actuels, conformément aux orientations définies lors du débat d'orientations budgétaires du 30 janvier 2025, **il est proposé de maintenir les taux au niveau de 2024.**

L'Assemblée à l'unanimité adopte les taux ci-dessous :

- Taxe d'habitation : 20.65%
- Taxe foncière propriétés bâties : 57.21%
- Taxe foncière propriétés non bâties : 69.74%

Versement des subventions 2025 aux associations

Pour l'exercice 2025 une enveloppe de 2 500€ est prévue pour les déplacements éloignés et exceptionnels (hors Région Centre) pour les associations sportives. Ces affectations complémentaires seront effectuées après sollicitations de l'association et en fonction des critères déterminés.

L'Assemblée à l'unanimité autorise Madame le Maire ou l'adjoint délégué à octroyer un montant de subvention supplémentaire pour les déplacements exceptionnels dans la limite de 200€ par association pour l'exercice 2025.

Attribution d'une subvention à l'association des commerçants fertésiens

Une demande de subvention de 2 600€ a été effectuée par le Président de l'association des commerçants fertésiens le 26 février dernier. L'Assemblée à l'unanimité accorde cette subvention d'un montant de 2 600€.

Vote de la subvention 2025 au CCAS de La Ferté Saint- Aubin

Afin de garantir le bon fonctionnement du CCAS (centre communal d'action sociale), l'assemblée à l'unanimité attribue une subvention de 90 000€ pour équilibrer le budget 2025.

Vote du budget primitif 2025 : budget principal

Le budget global s'élève à 24 452 812,70€, répartis entre 14 614 019,25€ pour le fonctionnement et 9 838 793,48€ pour l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 25 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Steve RENARD, Mme Gabrielle BREMOND, Mme Manuela CHARTIER).



Rappel

Les comptes rendus, délibérations et procès-verbaux des séances sont consultables sur le site internet de la ville.

Attribution du marché pour la mission de suivi des travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire des Chêneries à La Ferté Saint-Aubin

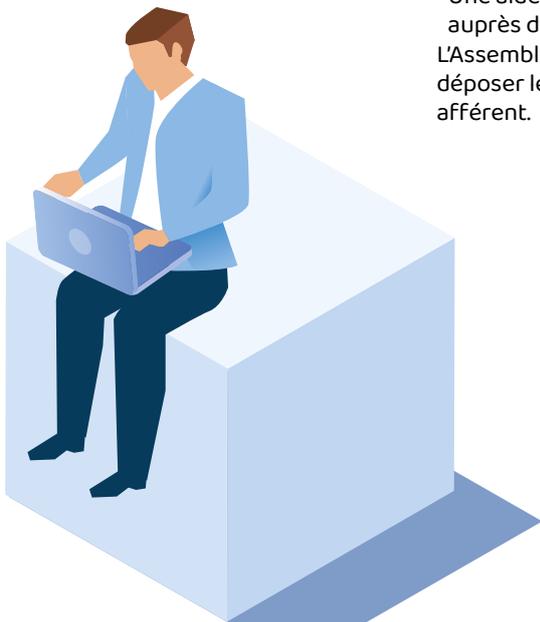
Un rapport d'analyse des offres est en cours de rédaction et a été présenté en Commission d'Appel d'Offres fin avril 2025. Au vu de la nécessité de commencer la prestation rapidement, l'assemblée à l'unanimité autorise Madame ou son représentant à attribuer le marché relatif à la mission de suivi des travaux pour la réhabilitation du restaurant scolaire des Chêneries après validation en Commission MAPA du choix des entreprises retenues.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Centre-Val de Loire pour l'arasement du barrage sur le Cosson

Les travaux d'arasement du barrage sur le Cosson derrière la piscine pour la renaturation légère du cours d'eau sont estimés à 60 000€ H.T. soit 72 000 T.T.C. L'effacement d'un ouvrage sur un cours d'eau est finançable à 100% par des aides, dans ce cadre il sera déposé les deux demandes de subvention suivantes :

- Une aide de 42 000 € H.T., représentant 70% du montant total, sera sollicitée auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de l'appel à projet pour la renaturation des milieux aquatiques.
- Une aide de 18 000 € H.T., représentant 30% du montant total, sera sollicitée auprès de la région Centre-Val de Loire.

L'Assemblée à l'unanimité autorise Madame le Maire ou son représentant à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer toutes les pièces y afférent.



PROGRAMMATION BIBLIOTHÈQUE JUILLET À SEPTEMBRE 2025

DU 5 JUILLET AU 30 AOÛT Feuilletez l'été avec l'équipe de la bibliothèque !

Chouette, l'été revient ! Retrouvez nos iconiques pochettes surprises pour les plus jeunes, et notre petite sélection des meilleurs livres de poche à glisser dans votre valise pour voyager léger...

Comme chaque année, vous pourrez emprunter 10 livres et 6 magazines, et 6 CD pour 6 semaines. Enlissez-vous avec vos Biblio Take Care !

DU 5 JUILLET AU 2 AOÛT Exposition Philippe R. Doumic - L'œil du cinéma, par Laurence Doumic- Roux, sa fille

« Au cours de trois décennies (des années 1950 jusqu'aux années 1970), le cinéma français fut à la fois riche de talents internationalement reconnus – Gérard Philipe, Michel Simon, Micheline Presle, Danielle Darrieux, Jean Gabin et bien d'autres – mais il vit aussi éclore de nouvelles étoiles qui sont devenues des figures légendaires du cinéma mondial – Catherine Deneuve, Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Brigitte Bardot... Cette exposition lève le voile sur son œuvre, celle d'un « œil du cinéma » sans équivalent, intimement lié à l'époque et à la figure



extraordinairement attachante de l'homme-photographe, tel que l'on peut le découvrir aussi dans le film et le livre que je lui ai consacrés.»

Laurence Doumic-Roux Vernissage et dédicace du livre éponyme vendredi 4 juillet à partir de 18 h en présence de sa fille, Laurence Doumic-Roux, réalisatrice, scénariste et auteure.

SAMEDI 5 JUILLET, 18 H
À la bibliothèque et
 VENDREDI 25 JUILLET, 20 H
Au Cinéma Variétés
Projections du film
« Sous son regard,
l'étincelle »

Réalisé par Laurence Doumic Roux et Sébastien Cauchon

Synopsis : Dans les années 60, un jeune photographe, Philippe R. Doumic, réalise plus de 15 000 photos, des étoiles montantes du cinéma français. Œil au talent rare, ses images sont pour certaines devenues iconiques sans que son nom soit mentionné. Un portrait sensible, réalisé par sa fille documentariste, doublé d'une enquête menée par un collectionneur, ravive l'étincelle de cet artiste injustement éclipsé.

« Un documentaire de cinéma exceptionnel »
Télérama

« Vibrant et magnifique »
Madame Figaro

Chaque projection sera suivie d'un échange avec la réalisatrice.

Entrée gratuite,
réservez conseillée
au 02.38.76.63.27/
bibliotheque@
lafertesaintaubin.fr



MARDI 22 JUILLET, 17 H

« La fabuleuse aventure de Lili Bricolo »

aux Estivales du Cosson par le Théâtre du Petit Pont, spectacle jeune public à partir de 3 ans suivi d'un atelier autour des 4 éléments.

Lili aime s'enfermer dans son atelier, elle construit, elle cherche, elle essaie, elle invente. Elle tente de comprendre ce qu'elle voit. Un jour, une nouvelle question la préoccupe : Pourquoi la vie existe-t-elle sur la terre ? Au fil de ses expériences, elle va découvrir le mystère des quatre éléments et le secret de la vie sur la terre...

En cas de pluie, repli dans l'auditorium de la bibliothèque.

DU 11 AU 23 AOÛT INCLUS
Fermeture estivale

DU 20 SEPTEMBRE AU 25
OCTOBRE

« Gyotaku, de l'eau à la toile »

Exposition de de Baptiste Sinturel

Originaire du Japon, le Gyotaku est une pratique ancestrale qui consiste à fixer l'empreinte d'un poisson sur un délicat papier de mûrier Kozo.

Chaque détail et nuance d'écaillés sont immortalisés par l'encre.

SAMEDI 20 SEPTEMBRE,
10 H 30
Tralalire, histoires
pour petites et
grandes oreilles

À partir de 2 ans

C'est la rentrée ! Mesdames, Messieurs, un tonnerre d'applaudissements pour le retour sur scène de la fantastique, dynamique, charismatique Super Sabine !

MERCREDI 24 SEPTEMBRE,
18 H 30
Comité de lecture
« Les Mots pour le
dire »

Liste des choses à faire pour bien démarrer la nouvelle année scolaire :

- S'accorder le temps de lire au moins une fois par jour
- Participer aux rencontres du club lecture
- Rencontrer des amateurs de livres passionnés pour partager nos coups de cœur et découvrir les dernières pépites littéraires.

